

Professeur tuteur : Marc DIVERS	Etablissement : Gaston Lefavrais, Putanges pont-Ecrepin
Professeur stagiaire : Chris Fontaine	Etablissement : Jacques Prévert, Domfront

Problématique :

Comment exploiter pédagogiquement une galerie d'art inscrite au réseau d'espaces d'art actuel?

COMPETENCE (S) Particulièrement concernée (s) :	C4 : concevoir et mettre en oeuvre son enseignement. C5 : organiser le travail de la classe C7 : évaluer les élèves C9 : travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.
--	--

La mise en place d'une exposition :

A - La gestion matérielle :

La prise de contact avec l'artiste :

- Fixer les dates de l'exposition et du vernissage,
- Préparer la réalisation du carton d'invitation et de l'affiche
- Définir les conditions de la prise en charge des oeuvres par l'établissement (chez l'artiste, autres établissements,..).

Dans l'établissement :

- Définir avec l'administration du collège de listing des personnes à inviter.
- Définir avec les service de l'intendance :
 - l'acheminement des oeuvres et la nature de l'aide technique nécessaire pour installer l'exposition.
 - Assurer l'exposition
 - Préparer le vernissage
- Renseigner les documents spécifiques au cahier des charges du réseau.

Communiquer au sein de l'établissement :affiches, informer (collègues, agents,..)

Communiquer auprès des parents (carnet de correspondance, délégués, CA,...)

Rayonnement au niveau de la cité :

Informers les établissements du secteur (premier et second degré), les administrations, les commerces,...

B - une proposition d'accrochage réalisée par le professeur :

L'artiste donne "carte blanche" ou quelques indications au professeur pour faire une proposition d'accrochage.

Le travail de réflexion mené autour de l'accrochage retenu va permettre de réfléchir aux paramètres et aux enjeux des cours à construire pour pouvoir exploiter l'exposition.

En fonction des vœux de l'artiste, on peut :

adresser à l'artiste la proposition pour connaître sa décision (modification,...) avant sa venue au collège.

soit l'artiste décide de découvrir et d'échanger sur la proposition le jour de la rencontre et de valider ou pas le travail du professeur.

Projet :

Ce type de procédure de travail pourra être mené lors de la seconde exposition par les élèves.

Les élèves de troisième suite à un travail sur mené sur l'oeuvre et le lieu pourront mettre à profil les compétences acquises.

C- Préparer la rencontre avec l'artiste :

Cet entretien peut être préparé en amont :

La mise en place de l'exposition permet de définir et de cibler les questions qui seront posées par les élèves.

Cette préparation en amont permet de réfléchir aux outils à construire :

- pour les classes qui vont pouvoir rencontrer l'artiste.
- pour les classes qui vont découvrir l'exposition sans rencontrer l'artiste.

A l'issue de l'entretien avec l'artiste, un trace écrite est réalisée sous la forme souhaitée en fonction du type de conservation recherchée (ex: fiche élève, classeur de l'exposition en salle d'arts plastiques, au CDI,...)

Le classeur devient la mémoire de l'exposition (support de travail).

Projet : entre deux disciplines : Lettres – Arts plastiques

La préparation de la rencontre peut aussi être réalisée et préparée conjointement avec le collègue de Lettres qui pourra ainsi mener un travail d'écriture en fonction des objectifs visés dans sa discipline.

Présentation de trois formes :

- a) Une interview
- b) L'article de presse
- c) Rédaction d'un texte informatif et descriptif autour d'une œuvre exposée.

D - le dispositif de cours :

L'exposition va trouver sa juste place dans la programmation pédagogique élaborée.

L'exposition permet de construire des séquences de cours qui vont interroger les oeuvres en fonction des questionnements visés par niveau.

Comment peut-on évaluer ses séquences (les outils élaborés).

Comment articuler l' exposition aux problématiques étudiées en Histoire des arts et retenues au sein de l'établissement?

Peut-on valider des items du socle commun à partir des exploitations pédagogiques menées?

Les références artistiques :

L'exposition permet de présenter et d'intégrer la présence des références réelles dans les dispositifs de cours.

E - Les expositions : La question de la trace, de la mémoire

La constitution d'outils-mémoire (classeur classe, fiches élèves, vidéos, site)

La multiplicité et la spécificité des expositions reçues dans l'établissement en fonction des objectifs pédagogiques visés supposent de définir des outils qui permettront de retracer l'historique de la galerie.

Ces outils témoignent de la façon dont l'enseignant a conçu une programmation qui vise à rendre compte de la façon dont une oeuvre est perçue en fonction de son médium (peinture, photographie, vidéo,...) et de sa mise en espace.

Le classeur, le journal de chaque exposition permet de conserver cette mémoire.

Ce classeur est composé de documents articulés en fonction d'objectifs visés (photographies de l'exposition, de reproductions des oeuvres accompagnées de fiches explicatives : vocabulaire, notions,..., des entretiens avec l'artiste, des travaux réalisés.

Ce classeur, accessible en salle d'arts plastiques peut aussi être référencé au CDI.

Projet : l'entretien peut être filmé.

L'intérêt de ce type de support-mémoire permet de revoir l'intégralité ou des passages de l'entretien pour écouter la parole de l'artiste qui présente son travail.

Ce document peut aussi servir ultérieurement de support dans le cadre d'une séquence pédagogique.

F - liaison entre le premier degré et le second degré :

Le fait de permettre aux écoles primaires du secteur de venir découvrir les expositions et d'exploiter pédagogiquement sur place ou en classe les expositions présentées renforce cette idée de permettre aux élèves de saisir les enjeux de la mise en espace des œuvres.

G- Projets :

Comment conçoit-on l'exploitation pédagogique de la seconde exposition?

1) Une proposition d'accrochage réalisée par les élèves et présentée et commentée à l'artiste

L'artiste donne "carte blanche" ou quelques indications aux élèves pour faire une proposition d'accrochage.

Le travail de réflexion mené en cours d'arts plastiques va permettre de réfléchir aux paramètres et aux enjeux de l'accrochage proposé en ayant pris, au préalable, connaissance du travail de l'artiste invité.

En fonction des vœux de l'artiste, on peut :

adresser à l'artiste la proposition pour connaître sa décision (modification,...) avant sa venue au collège.

soit l'artiste décide de découvrir et d'échanger sur la proposition le jour de la rencontre et de valider le travail des élèves.

2 - l'artiste et les élèves proposent ensemble une mise en espace des œuvres pour créer l'exposition .

L'artiste souhaite travailler avec les élèves pour mettre en place les oeuvres.

L'accrochage retenu est le fruit d'un travail d'écoute, d'échanges entre les élèves d'une classe et l'artiste.

La proposition de la classe est présentée par l'artiste à un autre classe afin d'analyser les réactions suscitées.

Cette méthode de travail permet aux élèves de comprendre les enjeux qu'implicitement l'accrochage d'une oeuvre suppose.

De cette façon, les élèves développent des exigences qu'ils peuvent justifier dans la façon de présenter leurs propres réalisations plastiques.

3- Questionnements des élèves sur l'œuvre, le lieu et le mode de présentation de l'œuvre

L'exploitation des expositions permet aux élèves de développer cette attitude de questionner l'espace lorsqu'il s'agit de présenter leurs réponses plastiques en fonction des propositions de cours.

L'élève comprend que le choix d'installer sa production plastique dans la galerie, le couloir, dans la salle d'arts plastiques ou à l'extérieur fait partie intégrante de sa proposition de réponse.

4- l'espace galerie : matériau du dispositif de cours.

La mise à disposition de l'espace galerie implique de concevoir cet espace comme l'un des "matériaux" du projet. Il s'agit d'interroger l'espace proposé afin de rendre visible et lisible le projet proposé.